



Actualités et Agenda SCPN

Le 28 novembre 2019

Cher(e)s collègues,

Nous souhaitons vous tenir informés de notre activité, tant l'actualité est dense et les enjeux importants.

Livre blanc de la sécurité intérieure

À la demande de la directrice de projet, le SCPN a transmis les noms de ceux d'entre vous qui avez souhaité contribuer. Vous allez donc être très prochainement contactés. Ce livre blanc est extrêmement important pour l'avenir de la police nationale : c'est une occasion unique de faire un état sincère et réel de l'institution, de poser un diagnostic précis, afin de mieux cerner les pistes vers lesquelles il faudra nous engager pour amener notre institution vers le futur. Il y a un but à rechercher : une meilleure offre de sécurité pour nos concitoyens, et une institution au sein de laquelle tous les policiers, de tous corps et de tous grades, se sentent bien traités, reconnus, formés et accompagnés, quels que soient leurs spécialités et bassins d'emploi.

Retraites

Le SCPN a été reçu par le Haut-Commissaire à la réforme des retraites le 25 novembre, mais également par le ministre de l'Intérieur et le secrétaire d'État le 26 novembre. Les enjeux pour les policiers sont immenses, car si la volonté du politique est de faire entrer toutes les professions dans le régime universel, il s'agit pour nous de rappeler que le métier de policier n'a aucun équivalent, dans aucune autre profession. Nulle part ailleurs dans la société civile, on ne subit le risque légal, le risque psychologique, et le risque juridique puisque nous sommes amenés à engager la force, et en cas d'ultime recours à neutraliser des auteurs de crimes dans les conditions prévues par la loi. Ce statut d'actif est donc non négociable car il est intemporel, il est permanent, il est ce pourquoi nous sommes, du premier jour de notre carrière jusqu'au dernier. Les retraites qui nous sont dues doivent être à la hauteur de ce pourquoi nous aurons été engagés au quotidien : la défense et la protection de nos concitoyens. Si certains syndicats comme le SICP ont fait le choix de postures de brutalité, d'appel au black-out pour la journée de grève du 5 décembre qui va vous mobiliser considérablement, nous avons fait le choix d'agir, de peser, de négocier, de vous défendre partout pour expliquer et protéger ce que nous sommes, dans les médias comme auprès des autorités politiques. Vous pouvez compter sur notre engagement, et vos nombreux retours sur nos prises de positions nous confortent

dans nos actions. Nous vous en remercions sincèrement.

Règles de gestion

Les règles de gestion vont changer avec la suppression des CAP d'avancements et de mutations. Lors d'une première réunion à laquelle participait le SCPN le 20 novembre dernier, la parité syndicale a quitté la salle vu le comportement de l'administration et l'absence totale de transparence. Nous nous sommes ouverts auprès du ministre. Désormais, nous avons un calendrier de réunions bilatérales, et un engagement du ministre pour une réunion plénière à l'issue du cycle de concertation. Nous n'accepterons pas que l'administration tente de choisir ou promouvoir les futurs chefs de service de la police nationale sans transparence ni équité, alors que chacune et chacun doit pouvoir faire valoir ses chances, ses parcours, ses qualités pour évoluer professionnellement.

Rencontres sur le terrain

Le SCPN s'est déplacé dans le département du 93 le 21 novembre dernier, à Nice le 26 novembre et à la DGSJ aujourd'hui. A chaque fois, vous êtes nombreux et nous vous en remercions. Nous nous sommes engagés au début de notre mandat à venir vous voir régulièrement, partout en France, et pas seulement pendant les périodes électorales. Nous poursuivrons nos déplacements pour venir vous écouter, partager vos problématiques, vous expliquer les enjeux et sujets qui vous concernent au quotidien.

Les semaines à venir vont être très difficiles, avec la perspective du 5 décembre et ses conséquences. Nombre d'entre vous vont être à nouveau engagés pour travailler, pour faire face aux exactions, aux agressions, mais aussi pour faire le travail de renseignement, traiter le judiciaire. La police nationale n'a sans doute jamais été autant impactée par une crise aussi longue et aussi dure. Les chefs de service sont, partout, dans tous les métiers, en première ligne, car il faut toujours lutter contre une délinquance qui augmente, contre une pression migratoire clandestine, etc... Et il faut aussi résister aux attaques, menaces, intimidations, celles des ennemis de la République et de la police nationale. Nous ferons tout, vous le savez, pour vous représenter, vous défendre, communiquer et vous valoriser. Vous savez pouvoir compter sur nous. N'hésitez jamais à nous contacter, à nous solliciter et à nous faire remonter vos problématiques.

Bien sincèrement

Le secrétariat Général du SCPN

Secrétaire général

David LE BARS

01 49 67 02 40/41

07 63 56 36 21

david.le-bars@le-scpn.fr

Secrétaire général adjoint

Pierrick AGOSTINI

01 49 67 02 43

06 69 91 83 33

pierrick.agostini@le-scpn.fr

Retrouvez le SCPN :

www.le-scpn.fr ou sur twitter @ScpnCommissaire